



Rapport annuel 2024



Page 4

Point de vue

CO₂: mettre à profit l'expertise de la branche pour atteindre la neutralité climatique

Page 8

Innovation

Le secteur gazier investit dans la recherche et le développement

Page 10

Gaz renouvelables

L'industrie gazière suisse poursuit sa feuille de route

Page 14

Politique gazière

L'importance des gaz renouvelables a fait son chemin au niveau politique

Page 16

Marché gazier et secteur énergétique

Les tensions géopolitiques entretiennent la nervosité

Page 17

OIC Gaz

L'OIC Gaz poursuit son développement

Page 20

Communication

Les nouvelles voies de l'information

Page 21

Événements et formations

Large palette thématique – vif intérêt du public

Page 22

Industrie gazière suisse

Faits et chiffres

Page 23

Au sujet des photographies

L'industrie gazière encourage la construction de nouvelles installations de biogaz

Impressum

Rédaction: Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG), Communication d'entreprise

Production: Riedweg & Sigrist, Zurich

Photographies: Installations de biogaz – ASIG archive photos

Impression: Schelling AG, Rapperswil

Garder toutes les options ouvertes pour les gaz renouvelables

Avec plus de 1500 lacs, cours d'eau, ainsi que de nombreux glaciers, la Suisse est le château d'eau de l'Europe. Pourrait-elle aussi devenir le château d'hydrogène de l'Europe? Nombreux sont ceux qui en doutent. Pourtant, l'hydrogène a le potentiel d'apporter une contribution décisive à la réalisation des objectifs énergétiques et climatiques et le secteur gazier œuvre activement dans cette perspective depuis plusieurs années.



Depuis fin 2024, la Suisse dispose enfin d'une stratégie hydrogène attendue depuis longtemps. C'est tard – précisément 4 ans après! – en comparaison avec l'UE ou un pays comme l'Allemagne, mais pas encore trop tard. La Suisse est très bien intégrée dans l'infrastructure gazière européenne et se trouve, de ce fait, dans les meilleures conditions pour se raccorder au futur réseau de transport d'hydrogène continental. Les jalons stratégiques sont posés, sur le papier tout du moins. Le Conseil fédéral a signifié sa volonté dans ce sens. Reste maintenant à savoir saisir cette chance.

Une deuxième conduite d'hydrogène à travers le massif du Grimsel nécessitera des investissements estimés à un ou deux milliards de francs. C'est un ordre de grandeur que le secteur gazier ne peut pas – et ne devrait d'ailleurs pas – supporter seul. Les risques sont trop importants. Il est nécessaire ici de conjuguer soutien étatique et esprit d'entreprise pionnier.

Un coup d'œil vers l'étranger montre que les risques sont bien réels: même en Allemagne, qui est à la pointe dans le développement d'un réseau national d'hydrogène, les frustrations montent. Malgré l'engagement de l'État, nombre de projets sont retardés, voire repoussés à des temps meilleurs. Cela montre toute la difficulté qu'il y a à mettre en place un nouvel agent énergétique, en particulier lorsqu'il n'est pas encore rentable. Dès lors, la question qui se pose pour la Suisse est la suivante: quelle importance attachons-nous au fait de garder cette option ouverte?

Comme dans d'autres grands projets d'infrastructure – à l'image du réseau des chemins de fer ou des autoroutes – il faut réunir trois ingrédients : du courage, le soutien de l'État et une perspective à long terme. L'histoire le montre: ces investissements ont été payants. Ils ont été un moteur de la croissance, du bien-être et de la compétitivité.

Mais est-ce aussi vrai pour l'hydrogène en Suisse? Le succès de ces investissements dépendra essentiellement du développement du marché, dans lequel le rôle clé reviendra plus aux importations qu'à la production indigène. Les pays d'Europe du Nord, du Moyen-Orient ou d'Afrique du Nord offrent des conditions de production bien plus favorables. Ils peuvent produire de l'hydrogène vert de manière rentable et facilement augmenter leurs capacités, ce qui permet à la Suisse d'importer des gaz climatiquement neutres et de rester compétitive en tant que maillon de l'infrastructure européenne. Restent les incertitudes liées aux tensions et aux changements géopolitiques.

Tout dépendra aussi du sérieux avec lequel la Suisse s'attelle à l'objectif de zéro net et du cadre qu'elle propose à l'industrie et à l'artisanat pour défossiliser leurs processus tout en restant rentables. Les gaz renouvelables comme l'hydrogène offrent la possibilité de garder toutes les options ouvertes: ce sont des agents énergétiques respectueux du climat, à la fois garants de la sécurité d'approvisionnement et porteurs d'un grand potentiel économique. Il ne tient qu'à nous de saisir cette chance, non seulement sur le papier, mais aussi dans les faits.

Martin Schmid
Président

CO₂: mettre à profit l'expertise de la branche pour atteindre la neutralité climatique

La Suisse s'est fixé pour objectif d'atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050. Pour cela, des stratégies de gestion du carbone sont nécessaires. Grâce à ses compétences, le secteur gazier peut apporter une contribution essentielle dans ce sens. Cela comporte à la fois des défis et des opportunités.

Les stratégies énergétiques de la Confédération, des cantons, des villes et des communes ont pour objectif commun d'éviter à l'avenir les émissions de gaz à effet de serre. Pour y parvenir, il faut agir sur plusieurs fronts: mesures d'efficacité énergétique, développement de la production d'électricité renouvelable, électrification de la production de chaleur, y compris dans le secteur industriel lorsque c'est possible, ou dans la mobilité, et recours aux gaz renouvelables. Mais cela ne sera toutefois pas suffisant. Même en renonçant à toute énergie fossile, il restera certaines émissions de CO₂ difficiles à éviter. C'est là qu'entrent en jeu les technologies CCTS (cf. encadré).

Un gaz aux qualités spécifiques

Fondamentalement, le dioxyde de carbone est un gaz mais avec des qualités bien spécifiques. Dans une économie circulaire du CO₂, il peut être capté, transporté et stocké. Quant à son carbone, il peut être réutilisé dans différents processus. Cela paraît simple, mais le chemin est semé d'embûches. Pour mettre en place un système complet de gestion du carbone, tout ou presque reste à faire sur le plan des conditions-cadres techniques, juridiques, procédurales et économiques. Elles sont aujourd'hui pour la plupart quasi inexistantes.

De nombreuses questions restent ouvertes

- Le CO₂ est un gaz aux qualités bien spécifiques. Elles doivent être parfaitement connues pour garantir un transport sans danger pour les personnes. Il faut aussi garantir que les exigences soient définies et respectées pour l'utilisation du CO₂ dans l'industrie – le gaz carbonique dans l'eau minérale, par exemple – ou pour son stockage dans les formations géologiques appropriées, afin d'éviter tout effet indésirable.
- La Suisse offre peu de possibilités d'utiliser le CO₂ dans une économie circulaire ou de le stocker dans son sous-sol. Une grande partie de ce CO₂ devra être transportée à l'étranger, d'où la nécessité d'une coordination entre les États.
- Dans une phase pilote, le CO₂ peut être exporté par chemin de fer, camion ou bateau; mais un transport à l'échelle industrielle passe par une infrastructure de gazoducs transfrontalières, dont la mise en place exige une solide coordination internationale.
- Aujourd'hui, les coûts des technologies CCTS sont encore élevés. Dans une phase initiale, les pouvoirs publics sont appelés à lancer des projets pilotes avec le

secteur privé, à l'image de ce qui se fait avec la ville de Zurich.

- Le passage à l'échelle supérieure, dans une deuxième phase, requiert une infrastructure CO₂ transfrontalière et interconnectée. La logistique liée aux gazoducs est déjà complexe, mais les coûts qu'elle implique sont colossaux. Une étude de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) démontre que les coûts cumulés du captage, du transport et du stockage du CO₂ s'élèveront à quelque 16,3 milliards de francs pour les années 2028 à 2050. Selon les auteurs de l'étude de BAK Economics et de l'Agence allemande de l'énergie dena, le captage compte pour plus de la moitié de ces coûts, le reste se répartissant entre les transports, en Suisse et à l'étranger, et le stockage. Qui supportera ces coûts? Actuellement, les modèles d'affaires pour le financement font défaut, tout comme le cadre légal qui donnerait aux entreprises la sécurité pour investir dans ce domaine.

Les compétences sont là

Quel rapport ces questions ont-elles avec le secteur gazier suisse? Concernant la gestion du carbone, on observe plusieurs parallèles avec les



Daniela Decurtins

Directrice de l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG)

compétences que le secteur a développées avec un grand esprit d'innovation au cours des 170 dernières années. Il dispose par exemple d'une énorme expérience en relation avec le transport de gaz, qui a évolué au fil du temps. Le gaz de ville, le gaz naturel et les gaz renouvelables comme l'hydrogène imposent des contraintes différentes pour l'injection, le transport et leurs applications. Ainsi, l'intégration croissante des gaz renouvelables exige sans cesse des adaptations des directives techniques de SVGW. La Suisse dispose aujourd'hui déjà de l'approvisionnement en gaz le plus vert d'Europe après le Danemark, avec presque 10 % de gaz renouvelables.

L'industrie gazière suisse possède par ailleurs une solide expérience dans la planification, la construction et l'exploitation des réseaux de transport et de distribution; elle est de plus parfaitement intégrée à l'économie gazière européenne. Grâce à la construction d'un gazoduc de transit dans les années 1970, qui a relié l'Allemagne, la France et l'Italie à la Suisse, le secteur gazier suisse a pu établir d'excellents contacts internationaux, qui se sont révélés précieux lors de la crise énergétique, permettant à la Suisse de conclure un accord de solidarité avec l'Allemagne et l'Italie.

Fort de ces compétences, le secteur gazier suisse joue actuellement un rôle pionnier dans le traitement des questions posées par

l'objectif de zéro net. Depuis 2024, la HES de Suisse orientale (Ostschweizer Fachhochschule - OST) propose, en collaboration avec l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG) et l'Association pour le gaz, l'eau et la chaleur (SVGW), un séminaire CCUS de deux jours faisant la part belle au traitement des questions techniques avec un panel d'experts. SVGW planche par ailleurs sur une recommandation concernant la qualité du CO₂. Les propriétés du CO₂ étant un paramètre essentiel pour la construction et l'exploitation d'une infrastructure de transport de ce gaz, cette recommandation est indispensable pour la planification. La branche a pris l'initiative sur ce dossier, et l'élaboration de la recommandation est cofinancée par le Fonds de recherche, de développement et de promotion de l'industrie gazière suisse (FOGA). De plus, le bon sens veut que les questions concernant une infrastructure CO₂ qui raccorde les points d'injection soient planifiées en tenant compte d'une éventuelle infrastructure hydrogène. Le secteur gazier a déjà élaboré et publié d'importantes bases techniques pour cette dernière.

Le secteur gazier rassemble les acteurs

Au-delà des questions techniques, il est décisif de réunir les parties prenantes autour d'une table pour faire avancer la thématique. L'ASIG a lancé en septembre 2024 le premier

congrès CO₂ sous la devise «s'engager ensemble». La plateforme a rassemblé les grandes associations économiques et a permis d'échanger sur les questions les plus diverses avec un panel de renom international. L'événement a révélé un grand intérêt pour la thématique, mais aussi montré que le chemin était encore long jusqu'à la réalisation d'un système de gestion intégrée du carbone.

Pour qu'une infrastructure puisse voir le jour, il faut un cadre juridique stable définissant en particulier qui prend les coûts en charge et réduisant les incertitudes autour des investissements dans ces infrastructures. Le message a fait son chemin jusqu'au Parlement, qui a chargé le Conseil fédéral de mettre en place un cadre juridique pour le CCUS. Le secteur gazier suisse est tout disposé à poursuivre son engagement actif sur ce front.

Gestion du carbone

La gestion du carbone (carbon management) est un terme générique recouvrant diverses technologies qui visent l'objectif de la neutralité climatique.

CC (Carbon Capture)

Captage ou absorption de CO₂ contenu dans les gaz de combustion industriels ou dans l'air ambiant.

CCTS (Carbon Capture, Transportation and Storage)

Captage, transport et stockage géologique de CO₂ à long terme.

CCU (Carbon Capture and Utilization)

Captage, transport et utilisation du CO₂. Le CO₂ peut par exemple être minéralisé dans du béton ou des scories. Certaines utilisations, comme pour les e-carburants ou dans des matières synthétiques, ne font toutefois que décaler les émissions dans le temps, car le CO₂ n'est pas piégé de manière permanente. Ce qui en fait une technologie contestée.





Le secteur gazier investit dans la recherche et le développement

L'industrie gazière suisse soutient des projets dans le domaine gazier par le biais de son Fonds de recherche, de développement et de promotion (FOGA). Les axes prioritaires de la recherche sont les gaz renouvelables, les réseaux, l'efficacité énergétique et, plus récemment, l'hydrogène. Le fonds est un instrument essentiel pour embrasser les thèmes d'avenir de la branche.

Les principaux projets soutenus par le FOGA en 2024 sont les suivants:

K3 HANDWERKCITY

La zone artisanale «K3 Handwerkcity» (k3-handwerkcity.ch/) à Wallisellen (ZH) propose aux entreprises artisanales, commerciales ou de services des conditions très attractives grâce à un concept innovant d'organisation de l'espace. Dans leur projet, les maîtres d'ouvrage s'étaient fixé pour objectif de réaliser un parc d'activités flexible, qui allie au mieux exploitation écologique et autarcie énergétique. L'électricité produite sur site dans le bâtiment joue un rôle essentiel et préfigure une solution d'avenir. Le projet des «werke wallisellen» présente de ce fait un grand intérêt pour la recherche et bénéficie du suivi de l'EMPA.

L'objectif est d'optimiser et de valider un concept d'exploitation d'une centrale énergétique bivalente, afin d'utiliser l'énergie électrique produite sur place de la manière la plus efficace possible et de réduire l'empreinte CO₂ du courant utilisé, en évitant autant que possible les phases de consommation à forte intensité de CO₂. Pour ce faire, le projet s'appuie sur les données livrées par l'analyse domotique étendue du site «K3 Handwerkcity».

L'efficacité a été mesurée en comparant les données d'une année de référence avec une année de gestion optimisée et des simulations. Durant la première année d'exploitation, le système de chauffage du site K3 a été exploité avec un système de réglage conventionnel correspondant à l'état de la technique et selon des conditions et des règles prédéfinies. Pour que l'énergie nécessaire au maintien du confort et de l'eau chaude sanitaire soit assurée en tout temps, la pompe à chaleur (PAC) et le groupe de couplage chaleur-force (CCF) opèrent de manière à maintenir la température minimale dans l'accumulateur de chaleur en dessous d'un seuil donné. Sur la base de ces données et de l'expérience acquise, le projet a évalué, grâce au concept d'optimisation de l'exploitation, comment les différentes composantes du système (PAC et CCF) peuvent être coordonnées dans le temps pour assurer une exploitation la plus efficace possible dans les conditions données.

Le concept de réglage, mis au point par l'EMPA, a débouché sur un potentiel de réduction des émissions de CO₂ de 20 %. Une optimisation fondée sur les coûts a aussi conduit à une réduction étonnante des émissions (-17 %). Le comportement optimisé de l'installation augmente la

consommation propre et priorise les phases à faible intensité de CO₂ pour l'activité de la PAC. Conséquence: le temps de marche du groupe CCF est fortement réduit. Il reste même constamment hors circuit selon la teneur en CO₂ du gaz entrant. Le concept de réglage a été intégré dans la zone artisanale et a confirmé les valeurs sur une durée d'exploitation dépassant déjà une année.

Augmentation du potentiel de biométhane grâce à un prétraitement

Avec le projet **NOSES 5to6**, la société Laborex vise à réduire les coûts d'installation et d'exploitation des installations de production de biogaz dans le milieu agricole. Elle montre qu'il est possible de préfabriquer en atelier un système de digesteurs (4 pour une étable comptant 70 à 100 boeufs adultes), ce qui permet de réduire les coûts d'investissement. Les digesteurs peuvent ensuite être transportés par la route et branchés directement à la ferme, ce qui fait aussi baisser les coûts d'installation. Pour le transport de la biomasse d'un digesteur à l'autre, on recourt dans la mesure du possible à la force gravitationnelle, pour finalement économiser sur les coûts d'exploitation. Le projet bénéficie également du soutien de l'Office fédéral de l'énergie



(OFEN) et de la Fondation suisse pour le climat.

Le projet **MOSTCH4**, également soutenu par l'ASIG, visait à accroître la production de biogaz en identifiant le meilleur procédé de prétraitement de la biomasse issue du bétail sur pied. L'analyse des procédés de prétraitement avant fermentation en laboratoire a alors révélé que deux d'entre eux, la cavitation et la microaération, permettaient d'accroître la production. Ensuite, une installation pilote comprenant trois flux parallèles a été construite: un flux de référence pour la biomasse non traitée, un flux prétraité par cavitation, et un flux prétraité par microaération. Dans la première phase du projet NOSES 5to6, les deux procédés de prétraitement ont été testés en comparaison avec le flux de référence sur une période de six mois, l'analyse des données étant soutenue par la HES de la Suisse italienne (Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana - SUPSI). Les tests ont révélé que la cavitation a permis d'accroître la production de méthane de 15 % par rapport à la biomasse de référence non traitée. L'énergie supplémentaire requise par la cavitation a été estimée à 4,5 % de l'énergie produite. Il reste donc un delta de rendement de plus de 10 % au niveau de la production nette

entre le procédé de fermentation anaérobie avec cavitation préalable de la biomasse et le procédé de référence, sans prétraitement. La microaération a produit environ 50 % de moins de méthane que le procédé de référence et ne sera donc pas davantage étudiée.

Pour la construction de l'installation pilote dans le cadre du projet NOSES 5to6, le nouveau design de la fermentation est combiné avec le prétraitement de la biomasse par cavitation du projet MOSTCH4. L'installation pilote du projet devrait être opérationnelle au printemps 2025.

Enfin, 2024 a vu le lancement d'**ENSURE**, un nouveau projet qui cible différents aspects du couplage des secteurs et des technologies Power-to-X et X-to-Power.

Avec le tournant énergétique, le réseau électrique doit faire face à un nombre croissant de sources de courant décentralisées et fluctuantes. En Suisse, la production de courant renouvelable va principalement augmenter en été, tandis que les besoins en électricité ne peuvent pas être couverts en hiver. Les défis liés à la stabilité du réseau s'accroissent, avec des fluctuations de charge massives et rapides et des flux de charge verticaux. La HES de Suisse orientale (Ostschweizer Fach-

hochschule - OST) se penche sur ces questions dans une démarche conjointe avec les secteurs du gaz et de l'électricité, ainsi que l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et le canton de Saint-Gall. Le projet analyse comment les technologies Power-to-X et X-to-Power réagissent à ces défis et peuvent contribuer à décharger le réseau par de l'énergie de réglage.

Un modèle de réseau physique à l'échelle 1:1000 reproduit à la fois des réseaux locaux et les défis actuels et futurs en relation avec la transformation de l'approvisionnement en énergie. Dans le réseau réel, les situations extrêmes, précisément, comme les fluctuations de charge massives et rapides ou les chutes de tension soudaines, ne peuvent pas être rattrapées sans compromettre la sécurité d'approvisionnement. Les résultats du modèle serviront à développer un concept à plus grande échelle, de manière à permettre le déploiement des technologies étudiées à l'échelle d'une petite ville de Suisse. Les résultats sont attendus pour le milieu de 2026.

L'industrie gazière suisse poursuit sa feuille de route

Les gaz climatiquement neutres, comme le biogaz, le biométhane synthétique et l'hydrogène vert, apportent une contribution importante à la réalisation des objectifs climatiques et à l'amélioration de la sécurité d'approvisionnement. La production indigène a pu être augmentée une fois encore en 2024, grâce à deux nouvelles installations et à des gains d'efficacité. Elle s'élève maintenant à près de 523.3 GWh et, avec les importations, la part des gaz climatiquement neutres dans le réseau est passée de 10 à environ 12 %.

Le secteur gazier suisse adhère à l'objectif de zéro net et vise une offre 100 % climatiquement neutre d'ici à 2050. Tel est l'objectif fixé dans un document stratégique de 2022 et approuvé à l'unanimité par la branche. L'approvisionnement en gaz défossilisé sera réalisé par étapes: il doit représenter 15 % de l'offre globale d'ici à 2030, 50 % d'ici à 2040 et 100 % d'ici à 2050. Pour ce faire, tous les gaz climatiquement neutres doivent être mis à contribution. L'augmentation de la production indigène dépendra du cadre économique, mais aussi et surtout des mesures d'encouragement futures.

Feuille de route «Transformation de l'approvisionnement en gaz»

Afin de jeter un pont entre les axes stratégiques et la mise en œuvre, l'ASIG a mis au point une feuille de route avec la branche en 2024. Initialement lancé sous le titre «Feuille de route gaz renouvelables», le projet a élargi le champ à l'approvisionnement en gaz dans son ensemble à la suite d'un large processus de consultation des parties prenantes. Trois scénarios de développement ont émergé du rapport de base, dans lesquels gaz, électricité et part renouvelable ont reçu des pondérations différentes. Sur la base de ces scénarios, l'idée était de définir des options d'action, puis des mesures concrètes propres à garantir la réalisation de l'objectif de zéro net. Dans le même temps, le

projet a clarifié quelles mesures étaient principalement du ressort de l'ASIG, et quelles autres de la responsabilité des gestionnaires de réseau de gaz. Sur les sept priorités retenues, quatre concernent le développement des gaz renouvelables, dont notamment le biogaz, le méthane synthétique, produit à partir d'hydrogène obtenu par un procédé neutre en CO₂, et l'hydrogène vert. La production de ces gaz doit augmenter en Suisse. Mais les importations joueront aussi un rôle essentiel à l'avenir. Les autres mesures prioritaires concernent la planification des réseaux d'énergie et le défi entrepreneurial que représente la transformation de l'approvisionnement en chaleur pour les distributeurs de gaz. La feuille de route est utilisée dans la communication pour concrétiser les axes stratégiques de la branche et sert de socle pour le développement des diverses mesures.

Transformation du réseau pour les gaz renouvelables

Associés à Energie 360°, IWB (Industrielle Werke Basel), SVGW et l'ASIG, un grand nombre de gestionnaires de réseau ont lancé une initiative de transformation du réseau pour les gaz renouvelables. L'objectif de l'initiative est de définir un processus structuré pour la mise au point d'un plan de transformation du réseau et d'en soutenir la mise en œuvre technique. Les 22 entreprises participantes représentent 45 % de la

longueur totale du réseau gazier suisse et 55 % de la consommation finale de gaz en Suisse. L'ASIG travaille au sein du groupe principal de l'initiative et est responsable de la communication des résultats.

La transformation du réseau pour les gaz renouvelables fait partie des stratégies clés de la branche pour atteindre l'objectif de zéro net. Aussi l'ASIG a-t-elle commandé une étude du réseau afin d'identifier les possibles pistes pour l'avenir. Trois distributeurs de gaz suisses mettent leurs données à disposition et, sur cette base, différents scénarios ont été modélisés. Les résultats de l'étude serviront d'aide pour les gestionnaires de réseau dans la mise au point d'un plan de transformation du réseau.

Accroissement de la production indigène

Le développement des gaz renouvelables en 2024 confirme clairement que l'industrie gazière tient parole. La production indigène (Suisse et Liechtenstein) de biogaz est passée de 495 à 529 GWh en 2024. Les installations reconnues par l'organe de clearing ont augmenté de 2 unités, pour passer à 46. Avec les importations, l'offre frôle déjà les 3000 GWh en 2024. La part des gaz renouvelables dans le réseau gazier s'inscrit ainsi à quelque 12 %. Le Fonds biogaz dispose d'environ 3 millions de francs par année pour des aides.

Inventaire des garanties d'origine (GO) coordonné à l'international, mais pas encore de reconnaissance des importations

La Confédération a chargé Pronovo de mettre sur pied, puis de gérer un inventaire national des garanties d'origine (GO) pour les carburants et les combustibles liquides comme gazeux. Le nouveau système a été mis en service le 1^{er} janvier 2025. Le Conseil fédéral a créé les bases juridiques nécessaires en adoptant l'ordonnance sur la garantie d'origine pour les combustibles et les carburants. Jusque-là, c'était l'organe de clearing de l'ASIG qui surveillait la production nationale et saisissait les importations de gaz renouvelables. L'organe de clearing a tout mis en œuvre pour garantir la réussite de la migration des données et a effectué les tests nécessaires. Tous les utilisateurs de l'organe de clearing ont été informés de manière complète et en temps utile des nouveautés et des procédures liées à l'inventaire des GO.

Pronovo, en sa qualité de gestionnaire de l'inventaire national

des GO pour les carburants et les combustibles liquides comme gazeux, est un organe de certification indépendant accrédité par la Confédération. La société a un très bon réseau international et l'accès aux principaux inventaires européens est garanti par l'utilisation des standards technologiques européens. Les mesures prises pour exclure la vente à double accroissent la crédibilité des GO.

Comme le faisait l'organe de clearing, l'inventaire de Pronovo ne recense pas seulement les importations, mais aussi la production indigène. C'est un pas important pour la branche, car les GO émises peuvent désormais être échangées à l'international.

Cependant, les gaz renouvelables importés par conduites grâce à des GO sont toujours considérés comme du gaz naturel par l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) et donc soumis à la taxe sur le CO₂. Pour changer cet état de fait, il faut d'abord que les garanties puissent être tracées clairement jusqu'aux producteurs, que le double comptage soit exclu et

que les réductions des émissions de gaz à effet de serre liées aux importations puissent être comptabilisées dans l'inventaire suisse. Le nouvel inventaire peut garantir les deux premières conditions, mais pas l'imputation dans l'inventaire suisse. Pour cela, il faut des conventions internationales et une évaluation complexe de chaque projet par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). De plus, dans un premier temps, l'imputabilité des réductions d'émissions de CO₂ est réservée aux grandes entreprises qui ont pris un engagement de réduction et à celles reconnues dans le système d'échange de quotas d'émission (SEQUE).

Au niveau international, l'ASIG s'associe toujours activement aux travaux de l'association qui œuvre à la création d'un registre européen des gaz renouvelables (European Renewable Gas Registry, ERGaR), dont elle est membre fondatrice. Ces travaux sont cruciaux, car la reconnaissance des gaz renouvelables importés en Suisse ne peut être acquise que si un mécanisme correspondant est mis en place au niveau européen.







L'importance des gaz renouvelables a fait son chemin au niveau politique

La principale décision de politique énergétique et climatique de la Confédération ne concerne le secteur gazier que de manière indirecte: en juin 2024, la nouvelle loi sur l'électricité (Mantelerlass) a été approuvée par le peuple à près de 69 % des voix. Elle crée les bases qui permettent à la Suisse de produire rapidement davantage d'électricité issue de sources renouvelables comme l'eau, le soleil, le vent ou encore la biomasse. Mais la révision de la loi sur le CO₂ est largement plus importante pour l'industrie gazière.

Avec l'adoption de la loi sur le CO₂ par le Parlement en mars 2024, le rôle important joué par les agents énergétiques gazeux pour atteindre l'objectif de zéro net a aussi été reconnu par le monde politique. Ainsi, les nouvelles installations de production de biogaz en Suisse bénéficieront désormais de contributions à l'investissement. Jusqu'ici, seule la branche a soutenu la production indigène des gaz renouvelables par le biais du Fonds biogaz institué en 2011. Compte tenu des objectifs de politique énergétique et climatique, l'ASIG demande que le montant actuellement prévu pour les aides soit au moins doublé par la Confédération, ce qui serait plus que pertinent, au regard des recettes annuelles de plus de 500 millions de francs générés par la taxe CO₂ sur le gaz naturel.

Les ordonnances ont pour vocation de concrétiser le contenu des lois; or, on constate qu'elles tendent aussi à les compliquer. C'est malheureusement le cas pour le projet d'ordonnance sur le CO₂. Il définit les modalités de l'imputabilité du biogaz importé par conduites de telle manière qu'elle ne peut plus guère contribuer à la réalisation de l'objectif de zéro net. Il prévoit de fait

que l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) applique une procédure compliquée, fondée sur un examen au cas par cas – une chance manquée. L'ASIG s'est prononcée à ce sujet dans la consultation et continue d'œuvrer en faveur d'une solution praticable. Avec le registre européen des gaz renouvelables (European Renewable Gas Registry, ERGaR) et le nouvel inventaire suisse des garanties d'origine, nous disposons de deux systèmes certifiés pour attester de manière fiable l'origine, la production et la qualité des gaz renouvelables. Ces systèmes doivent maintenant être complétés par une solution simple pour «importer» la réduction du CO₂ des pays exportateurs en Suisse, et être développés pour garantir une réglementation rationnelle des importations.

Sécurité d'approvisionnement accrue grâce à l'accord de solidarité

En mars 2024, le conseiller fédéral Albert Rösti a signé un accord trilatéral de solidarité en matière de gaz avec le vice-chancelier allemand Robert Habeck et le ministre italien de l'Environnement et de l'Énergie Gilberto Pichetto Fratin. L'accord prévoit que les trois pays se

soutiennent mutuellement en cas d'urgence par des livraisons de gaz pour l'approvisionnement des clients protégés. Pour concrétiser cet accord et garantir la capacité d'action du secteur gazier en cas de crise, des dispositions légales complémentaires sont nécessaires. Après le Conseil national, le Conseil des États s'est saisi du dossier durant la session d'hiver 2024 et a traité la loi fédérale sur la surveillance et la transparence des marchés de gros de l'énergie (LSTE). Le projet de loi prévoit que les participants au marché doivent transmettre à la Commission fédérale de l'électricité (ElCom) des informations sur leurs transactions ou ordres sur un marché de gros de l'énergie. Le projet interdit, en outre, la divulgation d'informations privilégiées et la manipulation du marché. Le Conseil des États a intégré des dérogations à l'obligation de déclaration pour les distributeurs locaux, car ils n'importent en principe pas eux-mêmes leur gaz, mais confient les acquisitions à une société régionale. De cette manière, les services industriels des villes et des communes ne doivent pas supporter une charge administrative inutile. Le projet de loi retourne au Conseil national à la session de printemps.

La Stratégie hydrogène pour la Suisse, adoptée par le Conseil fédéral en décembre 2024, vise à raccorder la Suisse au réseau d'hydrogène européen (European Hydrogen Backbone) d'ici à 2035 et à rendre ainsi possibles les importations par conduites. Dans l'intervalle, l'accent est mis sur la production intérieure. Conjuguant ses efforts avec SVGW, l'ASIG a œuvré pour créer les conditions d'une exploitation sûre et économique des conduites d'hydrogène locales, en prenant position dans la consultation concernant l'ordonnance révisée sur les installations de transport par conduites (OITC) et l'ordonnance sur la sécurité des installations de transport par conduites (OSITC).

Biogaz dans le carburant: obligation levée

Lors de l'assemblée générale 2024 de l'ASIG, les membres ont décidé de supprimer l'obligation faite à la branche de respecter une part minimale de 20 % de biogaz dans le carburant. Désormais, les entreprises gazières sont libres de configurer leur offre de mobilité conformément à leur propre stratégie, sans sanction en cas de non-respect de la proportion minimale. Pour mettre en œuvre la suppression de cette obligation, il faut adapter l'ordonnance sur les exigences relatives à l'efficacité énergétique (OEEE). Il est prévu que la modification entre en vigueur le 1er janvier 2026, étant précisé que l'ASIG ne perçoit plus de pénalités à compter du 1er janvier 2025.

La sécurité de l'approvisionnement en gaz de la Suisse dépend entre autres de la résilience du pays contre les cyberattaques. Depuis le 1er juillet 2025, une ordonnance fédérale impose aux entreprises gazières de prendre différentes mesures de cybersécurité, en respectant la norme minimale TIC G1008. En novembre 2024, l'OFEN, SVGW et l'ASIG ont publié en commun un guide à l'appui de la mise en œuvre.

Le Conseil fédéral a l'intention d'élargir l'assise de la Stratégie énergétique 2050, en y intégrant notamment l'énergie nucléaire comme option supplémentaire. Pour cela, il faudrait revenir sur la sortie du nucléaire décidée par la population

suisse en 2017. Le Conseil fédéral a donc chargé le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) de préparer un projet de modification de la loi sur l'énergie nucléaire qu'il est prévu de présenter comme contre-projet indirect à l'initiative «Stop au blackout». L'initiative populaire, rejetée par le Conseil fédéral, exige entre autres la levée de l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires, en vigueur depuis le 1er janvier 2018.

Politique énergétique des cantons

Dans les cantons, on a observé une augmentation des activités visant à renforcer la position de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables, par exemple dans le canton de Zurich en faveur de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire, mais aussi dans le sens du stockage d'énergie saisonnier afin d'assurer l'approvisionnement énergétique en hiver. Dans ce contexte et pour contribuer à la sécurité d'approvisionnement, le secteur gazier a souligné l'importance des gaz renouvelables et la nécessité d'encourager la construction de stockages saisonniers appropriés.

L'ASIG constate que de nombreuses villes, à l'image de Berne et de Lucerne, adaptent leur stratégie climatique pour y intégrer la planification du démantèlement des réseaux gaziers d'ici à 2045. Le thème de la planification du réseau, mises hors service incluses, ne cesse de gagner en importance pour les membres de la branche. L'ASIG a donc abordé le sujet dans diverses manifestations, mettant notamment en discussion les possibilités d'amortissement financier des réseaux concernés et les modalités d'une communication adaptée auprès des catégories de clients concernés.

Le canton de Lucerne a mis sa stratégie biogaz en consultation à la fin de 2024. L'ASIG y a participé, après un échange intensif avec plusieurs experts et distributeurs. Lucerne présente un important potentiel de développement des installations de biogaz. Le secteur gazier estime qu'il est essentiel de laisser la porte ouverte à tous les champs d'application pour le biogaz,

sans le cantonner aux seuls clients industriels, par exemple.

Le Conseil d'État vaudois a soumis au Grand Conseil son projet de loi sur l'énergie, déjà fortement axé sur le MoPEC 2025. Le projet prévoit que les chauffages à gaz devront être remplacés dans les 15 à 20 prochaines années. Il favorise aussi la production et l'utilisation de gaz renouvelables indigènes et encourage notamment leur utilisation dans les bâtiments lorsque d'autres solutions plus efficaces ne sont pas possibles.

Le Parlement du canton du Jura a adopté une motion qui soutient la prise en compte des gaz renouvelables et des énergies renouvelables dans le domaine du chauffage des bâtiments.

Après le canton de Fribourg, le Grand Conseil du canton du Valais a présenté une loi sur le climat visant à atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2040. Le référendum a été lancé en janvier 2024 et le peuple valaisan a rejeté la loi le 24 novembre 2024 à une majorité de 55 %.

Le Grand Conseil genevois est invité à voter sur un nouveau projet de loi sur le climat. L'objectif est d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, avec l'objectif intermédiaire de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 75 % d'ici à 2040. Le projet actuel prévoit d'interdire tous les systèmes de production de chaleur alimentés en combustibles fossiles.

MoPEC: nouveaux durcissements

Lors de sa séance plénière du 30 août 2024, la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) a adopté la révision des exigences pour la production de chaleur dans le cadre du MoPEC 2025. Par rapport au MoPEC 2014, les prescriptions ont aussi été considérablement durcies pour les bâtiments existants. La barre est encore relevée pour le recours au biogaz dans la production de chaleur. Selon le MoPEC 2025, il n'est plus autorisé que dans des cas exceptionnels, par exemple dans l'attente d'un raccordement à un chauffage à distance. L'ASIG examine avec ses membres les possibilités et les pistes qui permettraient de garantir l'utilisation du gaz renouvelable distribué par conduites sur le marché de la chaleur.

Les tensions géopolitiques entretiennent la nervosité

Les mises en garde concernant une supposée sortie de la crise, reprises en chœur par les experts, sont très pertinentes s'agissant du climat qui règne sur les marchés gaziers européens en 2024. L'approvisionnement a certes poursuivi sa stabilisation, avec de nouvelles infrastructures, surtout dans le domaine du gaz naturel liquéfié (GNL), qui ont rendu le système plus résilient. Ce dernier a dû être fondamentalement transformé en un temps record après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022: concrètement, le robinet du gaz russe étant largement fermé, il a fallu le compenser par d'autres sources. La lacune a été comblée par des livraisons venues de Norvège, mais aussi des importations de GNL, des États-Unis et du Qatar en particulier. Les importations de gaz de Russie ont certes été fortement réduites, mais du gaz russe continue d'être importé dans une proportion d'environ 10 %. La stabilisation est cependant aussi largement due à une baisse de la demande globale de gaz en Europe. En Suisse aussi, la demande s'est inscrite constamment à la baisse, passant de 37 TWh en 2021 à 29 TWh en 2024. Les princi-

aux facteurs de la baisse sont les hivers doux, la faible demande de l'industrie européenne et un besoin moindre pour la production électrique.

La situation est restée tendue après l'hiver 2023/2024, ce qui s'est traduit par une forte volatilité des prix. Dans ce contexte, certains risques, comme un possible recul des livraisons de GNL, une forte poussée conjoncturelle en Asie ou des défaillances dans l'infrastructure électrique ou gazière, sont restés bien réels. Mais ce sont avant tout les tensions géopolitiques qui ont nourri la nervosité des marchés. Parmi les régions touchées, on compte le Proche-Orient, avec la crainte d'une escalade et, en particulier, d'une frappe iranienne contre Israël. Les spéculations autour de l'avenir du transit du gaz russe à travers l'Ukraine n'ont pas été en reste. Il y a peu, l'Europe centrale misait encore essentiellement sur cette voie d'acheminement éprouvée, même après le début de la guerre. Les contrats de transit sont arrivés à échéance à la fin de 2024.

L'industrie gazière suisse a suivi la situation de près et s'est engagée

dans la gestion de crise. La task force instituée en février 2022 par le Conseil fédéral a continué de se réunir et lui a proposé, après une première prolongation de l'obligation de stockage pour 2023/2024, de reconduire l'exercice pour 2024/2025 et, en septembre 2024, une nouvelle fois pour 2025/2026. S'adossant à la réglementation européenne applicable aux États membres qui ne disposent pas de stockages de gaz en propre, la Suisse a stocké l'équivalent de 15 % de sa consommation annuelle dans des réserves à l'étranger. Elle continue de participer ainsi, dans un esprit de solidarité, au remplissage des stockages de gaz européens. La Confédération a imposé cette mesure aux sociétés régionales, les autorisant en contrepartie à répercuter les surcoûts sur l'utilisation du réseau. Pour l'hiver 2024/2025, la task force avait, en outre, recommandé de garder des options sur des livraisons de gaz supplémentaires pour parer à un possible cas de pénurie. L'industrie consommatrice de gaz et les associations économiques se sont prononcées contre cette recommandation en raison des coûts, jugeant le risque acceptable.

L'OIC Gaz poursuit son développement

En mai 2022, le Conseil fédéral a chargé l'ASIG de prendre les mesures préparatoires propres à faire face à une situation de pénurie grave de gaz. L'ordonnance, initialement limitée à une année, a été prorogée jusqu'à la fin de 2025. L'organisation d'intervention en cas de crise (OIC Gaz) a poursuivi son développement en 2024: elle a optimisé les procédures et élargi l'assise de l'organisation de milice par l'intégration de nouveaux représentants de différents organes de la branche gazière.

L'OIC Gaz est une organisation de milice composée de représentants de l'ensemble du secteur gazier. Elle a pour mission d'observer l'évolution de la situation de l'approvisionnement en gaz et de soutenir, d'une part, la Confédération pour la prise de décision en cas de pénurie et, d'autre part, les gestionnaires de réseau ainsi que les clients pour la mise en œuvre des mesures de gestion réglementée ordonnées par la Confédération.

Dans ce cas, l'OIC Gaz soutient l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) dans la préparation des bases requises pour arrêter une décision. Pour cela, il faut un système de monitoring efficace et une procédure pour l'analyse de la situation. Lorsqu'une pénurie se dessine, la gageure est d'estimer au plus juste la consommation attendue (pronostic) et l'offre restante maximale. Pour les prévisions de consommation des différentes catégories de clients, il est essentiel de disposer de données aussi précises et actuelles que possible. Une nouvelle analyse des données de consommation a été réalisée à cet effet en 2024 auprès des gestionnaires de réseau concernant les installations bicomcombustibles, ainsi que les clients protégés et non protégés. Les paramètres des prévisions de consommation ont ensuite été actualisés.

Grâce aux nombreuses formations dispensées aux responsables des données des gestionnaires de réseau et au soutien personnel dont ils ont bénéficié, l'objectif, consistant à améliorer la qualité des données sans augmenter la charge de travail liée à la saisie, a été atteint. L'écart entre la consommation attendue et l'offre disponible maximale définit la quantité manquante qui doit être couverte par les mesures de réduction de la consommation. Ces mesures, applicables en cas de pénurie grave de gaz, ont été définies par la Confédération et vont des appels à économiser l'énergie au

contingement des clients non protégés, en passant par la commutation des installations bicomcombustibles et les interdictions et restrictions d'utilisation du gaz. L'OIC Gaz soutient la Confédération et les gestionnaires de réseau dans la communication et la mise en œuvre de ces mesures.

L'organisation et les processus de l'OIC Gaz ont été adaptés et optimisés sur la base des enseignements tirés d'un deuxième exercice, en janvier 2024, simulant une pénurie grave. La distinction est maintenant faite entre l'organisation de la préparation et l'organisation pendant la crise. La branche satisfait ainsi aux exigences différenciées entre les préparatifs, d'une part, et la gestion de la crise elle-même, d'autre part. Comme lors de l'exercice précédent, plusieurs formations ont été organisées en français et en allemand et les documents nécessaires en cas de pénurie grave ont été optimisés. Les travaux de l'OIC Gaz sont accompagnés par un groupe de conseillers, composé notamment de représentants des différentes catégories de clients, des cantons, des villes et des communes.





Les nouvelles voies de l'information

Le marketing traditionnel de l'ASIG est progressivement relayé par la communication sectorielle. Les travaux visant à définir une nouvelle stratégie ont débuté en 2024 avec l'objectif de préciser les messages, les groupes cibles et les instruments, ainsi que de développer l'offre de communication pour les membres de l'ASIG. Les axes stratégiques de l'ASIG servent de point de départ. La mise en œuvre s'effectue par étapes, certains instruments étant déjà déployés. Il s'agit notamment des capsules vidéo sur les nouvelles installations de biogaz en Suisse, qui brossent le portrait de deux nouvelles installations de biogaz agricoles, soit EcoBioVal dans le Jura et une petite installation à Kirchberg (BE), et de la grande installation de Greenpower Aarau AG, laquelle valorise des déchets ménagers biogènes et des déchets verts, et injectera son biogaz dans le réseau gazier dès le printemps 2025.

Toutes les nouvelles installations sont accompagnées, à leur ouverture, par un éventail de mesures de communication de l'ASIG en collaboration avec leurs exploitants et l'entreprise gazière locale. La nouvelle page web créée à cet effet, www.biogaz-de-suisse.ch, donne un aperçu des nouvelles installations ainsi que des moyens de promotion et de communication de l'ASIG.

Activation biogaz et Swiss Volunteers

Le cycle de la production de biogaz commence par la collecte et le tri de déchets biogènes. Chacune et chacun peut apporter une contribu-

tion importante, l'ASIG mise sur des mesures de sensibilisation. Lors de grands événements sportifs ou culturels et de tous les street food festivals de Suisse, les visiteurs sont sensibilisés de manière ludique au potentiel du biogaz et à l'importance du tri des déchets, le tout en coopération avec les organisateurs et les entreprises gazières locales. Grâce au partenariat éprouvé avec Swiss Volunteers, les «recycling heroes» se chargent de la gestion des déchets sur place. Ils représentent une seule parmi les nombreuses possibilités offertes aux entreprises membres de l'ASIG pour tirer parti de la plateforme Swiss Volunteers. Elles peuvent en effet choisir dans un éventail de cinq modules pour les mettre à profit dans leurs activités de communication. Ces cinq modules apportent un plus dans les domaines du positionnement, de la communication et du branding en tant qu'employeur.

Relations publiques et publications

L'intérêt des médias s'est de nouveau concentré sur les thèmes de la sécurité d'approvisionnement et l'évolution des prix du gaz en 2024. Le service de presse de l'ASIG a répondu, par oral et par écrit, à de nombreuses questions émanant de toutes les régions du pays. Il s'agissait, pour l'essentiel, de prendre position sur les événements liés à l'actualité ou de donner des informations de fond sur l'approvisionnement en gaz. L'ASIG a publié plusieurs communiqués de presse sur les thèmes d'actualité du secteur gazier et a rédigé des prises de position

actualisées qu'elle a mises à la disposition des entreprises gazières pour répondre aux sollicitations. Elle a, par ailleurs, proposé une nouvelle fois des «media trainings» et des argumentaires à l'intention du personnel des entreprises de l'industrie gazière. Au-delà de l'exercice de la prise de parole en public, l'atelier vise à élaborer les outils d'une argumentation compréhensible et crédible.

Le Baromètre H₂ a élargi son champ d'analyse pour intégrer les gaz renouvelables. Il permettra aux investisseurs, aux autorités et aux autres groupes d'intérêt issus des milieux économiques, politiques, de l'administration et de la recherche, d'évaluer les conditions-cadres pour les gaz renouvelables en Suisse. En complément, l'ASIG a lancé l'indice hydrogène HySuiX, un indice du coût de l'hydrogène en Suisse. Le rapport sur le marché du gaz, publié à un rythme hebdomadaire, a été transformé en rapport sur le marché de l'énergie qui, en sus des prix du gaz, intègre désormais aussi les prix de l'électricité.

Large palette thématique – vif intérêt du public

Les webtalks, proposés depuis quelques années par l'ASIG à l'usage exclusif de ses membres, ont une nouvelle fois rencontré un vif intérêt en 2024. Il faut dire que la diversité thématique était au rendez-vous, allant d'une entreprise familiale jurassienne du secteur du bois, qui mise sur la production d'hydrogène, à la décarbonation de l'industrie à l'aide de molécules renouvelables, en passant par les enseignements de la gestion de crise.

L'assemblée générale de l'ASIG à Berne s'est focalisée sur le thème de la coopération internationale et de son importance pour l'approvisionnement en gaz de la Suisse, importance pour la sécurité d'approvisionnement, d'une part, et pour la transformation de l'approvisionnement en gaz vers les gaz renouvelables, d'autre part. Orateur invité, le conseiller fédéral Ignazio Cassis s'est exprimé sur les relations entre la Suisse et l'Europe.

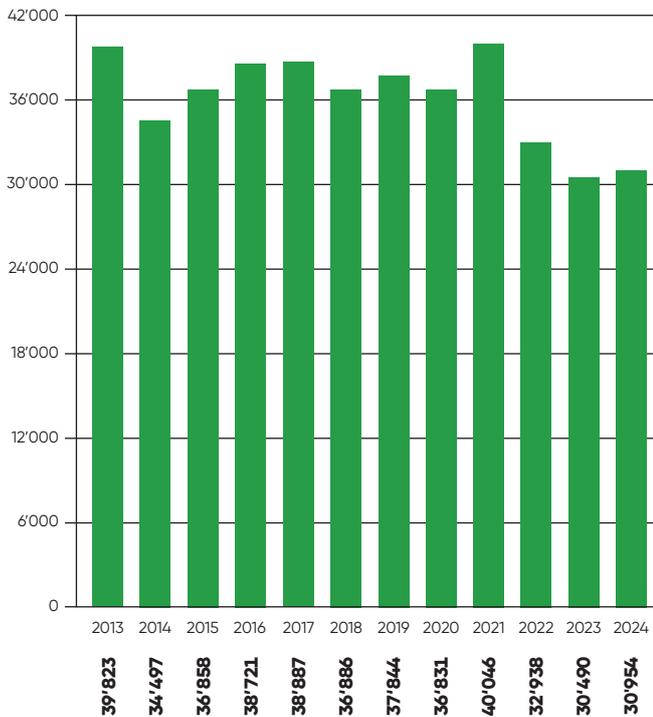
Les séminaires des dirigeants de Glion et de Brunnen ont encore connu un vif succès en 2024. À Glion, le rendez-vous placé sous la devise «Transformation de l'approvisionnement en gaz», s'est concentré sur les thèmes de la sécurité d'approvisionnement, de la défossilisation de l'approvisionnement en gaz et de l'hydrogène. À Brunnen, sous le mot d'ordre «L'avenir de l'approvisionnement en gaz: gérer la transformation», les discussions ont porté sur les besoins de la clientèle, les entreprises gazières dans le dilemme entre investissements et recettes, les réseaux, les stockages et l'innovation.

L'ASIG a, en outre, organisé des séances d'information et des formations en relation avec l'organisation d'intervention en cas de crise (OIC Gaz) qu'elle a mise en place, ainsi que les traditionnels cours de connaissances de base destinés aux nouveaux venus dans la branche. Deux séances d'information ont été organisées sur le thème du pool de données Nemo, l'une à Berne, l'autre à Lausanne, pour informer les membres des derniers résultats de l'évaluation. L'accent a été mis cette année sur le thème du biogaz. Winterthour et Lausanne ont accueilli cette année le format de séminaire technique «ASIG-FOCUS», lancé en 2023. Des spécialistes se sont exprimés sur le thème du chauffage renouvelable dans des lotissements ou quartiers, ce qui intègre les réseaux de chaleur actuellement en construction dans de nombreuses communes.

Faits et chiffres

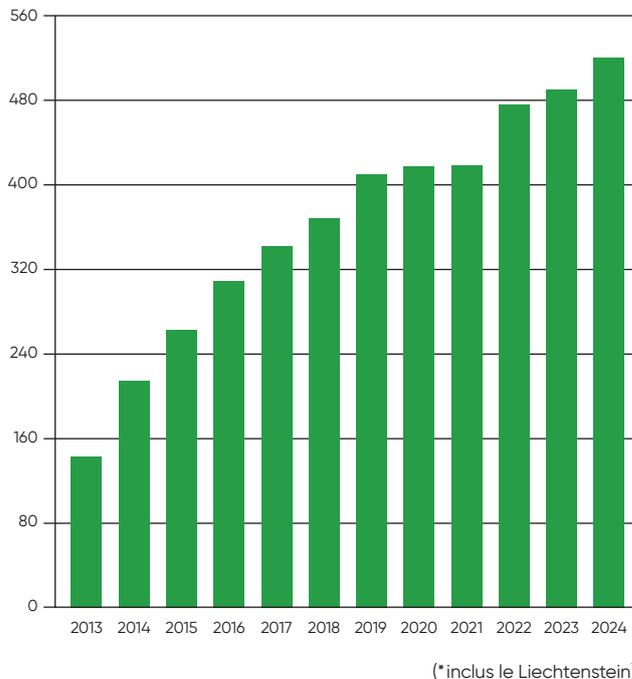
Importations de gaz naturel en Suisse

GWh



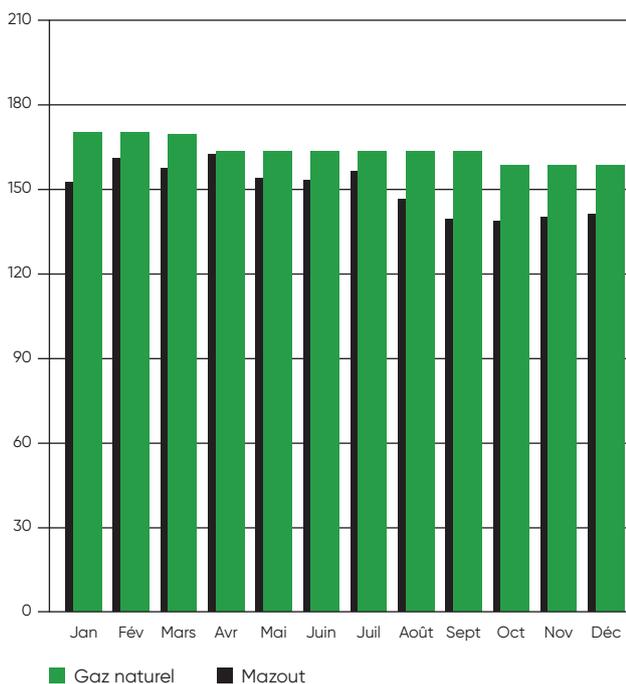
Biogaz indigène injecté dans le réseau*

GWh



Evolution des prix du gaz naturel et du mazout en 2024

(Indice suisse des prix à la consommation, Déc 2010 = 100)



L'approvisionnement en gaz de la Suisse

Nombre d'entreprises gazières:	110
Longueur du réseau de conduites de gaz:	20'000 km
Biogaz injecté (Suisse/Liechtenstein) en 2024:	529 GWh
Consommation du biogaz importé en 2024:	2343 GWh
Nombre d'installations de biogaz (injection dans le réseau gazier):	46

Mobilité au gaz naturel/biogaz en 2024

Nombre de véhicules à gaz en Suisse:	env. 12'000
Ventes de carburant:	20.5 GWh
Proportion moyenne de biogaz dans le carburant:	32.8%
Stations de remplissage en Suisse:	env. 130

L'industrie gazière encourage la construction de nouvelles installations de biogaz

L'approvisionnement en gaz devra être climatiquement neutre à l'horizon 2050. Cela signifie que le gaz naturel est progressivement remplacé par des gaz renouvelables, comme le biogaz. On compte actuellement en Suisse 46 installations de production de biogaz qui injectent le gaz directement dans le réseau, et leur nombre augmente chaque année. Les photographies qui illustrent le présent rapport annuel ont été prises dans des installations nouvellement construites ou en cours de construction.



Installation de biogaz de Green Power Aarau (AG)

L'installation de biogaz de Green Power Aarau est la plus moderne d'Europe. Elle marque une étape importante vers un avenir énergétique sûr, économique et respectueux de l'environnement en Suisse. L'installation, dont la façade est construite avec du bois issu du canton d'Argovie, transformera les déchets verts, les épluchures et les restes de repas en biométhane par un processus anaérobie, à l'aide de bactéries.

Page 1, 6/7 und 11



Fermenteur de Green Power Aarau (AG)

Les déchets verts et les restes de repas sont transformés en biogaz dans ce que l'on appelle un fermenteur. Le processus, qui dure trois semaines, produit du biogaz local à 55 degrés Celsius. Celui-ci fournit environ 15 GWh de gaz climatiquement neutre par an, ce qui permet d'alimenter 1 600 foyers et entreprises commerciales. En outre, un engrais naturel de haute qualité est produit, que les exploitations agricoles de la région peuvent obtenir gratuitement.

Page 9



Installation de biogaz EcoBioVal Sàrl à Courtemelon (JU)

L'installation de biogaz EcoBioVal Sàrl à Courtemelon, dans le Jura, est la première installation de production de biogaz agricole en Suisse romande à alimenter directement le réseau de gaz. Le premier coup de pioche a été donné en septembre 2022 et depuis janvier 2024, l'installation alimente le réseau de gaz en biométhane. À long terme, elle produira entre 8 et 9 GWh de biométhane par an, ce qui correspond à 10 % des besoins en gaz de la ville de Delémont. Grâce à la production de biogaz à partir d'engrais de ferme à cette échelle, il est possible d'éviter des émissions de CO₂ d'environ 800 tonnes par an.

Page 12/13



Installation de biogaz de Kirchberg (BE)

L'installation de biogaz de Kirchberg, dans le canton de Berne, est une petite installation familiale qui produit du biogaz à partir de lisier et de poussière de meunerie provenant de l'usine de production d'aliments pour animaux. Après traitement, le biométhane est injecté dans le réseau de gaz.

Page 18/19

Vous trouverez de plus amples informations sur les thèmes d'actualité de l'industrie gazière suisse sur gazenergie.ch



imprimé en
suisse